

# Marseille, une cité antique sans mémoire ?

PAR XAVIER LAFON

Le touriste qui arrivait à Marseille à la fin de l'année 1999 pouvait être étonné de voir, dominant la ville, une illumination géante célébrant 2 600 (ans) plutôt que 2000, comme partout ailleurs dans le monde. La ville rappelait ainsi, fièrement, l'anniversaire de sa fondation qui en fait la plus ancienne cité de France, sinon de la partie occidentale de la Méditerranée européenne. Paradoxe depuis longtemps souligné, cette ancienneté ne transparaît pas ou très peu (le jardin des Vestiges) dans les monuments visibles, y compris dans le domaine des édifices religieux, où l'emportent, à côté de quelques réalisations contemporaines plutôt médiocres, les bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle (préfecture, gare, Bourse, palais Longchamp ou du Pharo, etc.). Cette pauvreté en vestiges monumentaux n'est sans doute pas totale<sup>1</sup>, mais le touriste habitué aux grands édifices romains d'Arles, d'Orange ou de Nîmes ne peut qu'être frappé par ce contraste entre la pauvreté de la plus ancienne ville du Midi et la richesse de ses beaucoup plus jeunes consœurs... Interrogé sur les images qu'entretient cette métropole, il y a très peu de chances qu'il évoque ce passé prestigieux, même

1. Cf. les pages consacrées aux monuments antiques, par exemple dans le *Guide vert Michelin* "Provence" (édition de 1993) : un quart de page pour Marseille ; deux et demie pour Nîmes ; deux pour Arles ; une et demie pour Orange.

s'il n'est pas un Français qui ne sache, football aidant, que les Marseillais sont régulièrement qualifiés de "Phocéens", en référence à la cité d'Asie Mineure d'où sont partis les premiers colons. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ce contraste est souligné, comme le montrent les premières missions photographiques mandatées sur le territoire national : dans la liste des villes à photographier pour leurs monuments, Marseille ne figure pas<sup>2</sup>.

Dans ces conditions, on pourrait assez facilement conclure à un désintérêt profond sinon total des Marseillais eux-mêmes pour leur patrimoine, au choix

2. G. Beaugé, *La Photographie en Provence. 1839-1895*, Marseille, 1995, p. 25 ("La mission héliographique de 1851"). Les photographes marseillais de ce siècle préfèrent les portraits et les scènes de genre et s'intéressent très peu au patrimoine antique dans leurs travaux plus orientés vers les recherches techniques que proprement artistiques.

**Cette pauvreté en vestiges monumentaux n'est sans doute pas totale, mais le touriste habitué aux grands édifices romains d'Arles, d'Orange ou de Nîmes ne peut qu'être frappé par ce contraste entre la pauvreté de la plus ancienne ville du Midi et la richesse de ses beaucoup plus jeunes consœurs...**

régulièrement répété de préférer le neuf à l'ancien : selon ce principe, une métropole comme Marseille était condamnée, par son développement même, à détruire au fur et à mesure qu'elle se construisait... Dans un débat consacré à l'archéologie<sup>3</sup> comme "enjeu de mémoire", l'évocation du cas de Marseille peut paraître sans intérêt ou inutilement provocatrice si l'on se limite au catalogue des monuments détruits et des occasions ratées. En revanche, considérant la capacité unanimement reconnue de Marseille à intégrer les nouveaux venus, la question de l'identification de tous ses habitants à leur ville, indépendamment des calanques et du football, mérite d'être posée : comment ce passé peut-il être appréhendé dans une ville qui se vante de ses réalisations éphémères ?

L'événement que constitue la fondation de Marseille fait partie des temps forts de son histoire, y compris aux yeux de l'ensemble des Français. Dans tous les manuels d'histoire de France, du moins au XIX<sup>e</sup> siècle, Marseille n'apparaît, de façon récurrente, qu'à deux reprises : pour sa fondation et pour son bataillon des fédérés chantant *La Marseillaise*. Mais cette fondation et le souvenir qui s'y rattache peuvent être, à Marseille même, concrétisés de façons fort diverses. Non seulement elle fut par le passé, plus précisément en 1899, le prétexte de fêtes grandioses dont la photographie a conservé des traces importantes : notamment avec l'arrivée dans le Vieux-Port des galères reconstituées<sup>4</sup>, mais également, de façon quasiment permanente dans le choix des images ornant la couverture des cahiers scolaires fournis par la commune (à côté des tables de multiplication, le mythe de Gyptis offrant sa coupe à Protis occupait une large place). Le rappel de ce geste fondateur a également été matérialisé par une plaque de bronze placée aujourd'hui dans le dallage du quai des Belges, sur le Vieux-Port. Cet emplacement permet toutefois de saisir le hiatus entre la scène rapportée et le lieu précis où elle est susceptible de s'être réellement passée : face à la Canebière, symbole de la ville depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et non sur le quai devant la mairie, au cœur du secteur où a été édifiée la ville grecque. On accorde ainsi davantage d'importance au symbole qu'à la matérialité de la vérité historique. Il ne faut donc pas s'étonner que, lors des fouilles récentes de la place Villeneuve-Bargemon, les médias locaux et nationaux (*Le Monde* du 28 août 1997) aient pu consacrer une part non négligeable de leurs informations, et les édiles

3. L'archéologie dont il est question ici n'a pas grand-chose à voir avec l'archéologie scientifique telle que la pratiquent aujourd'hui les professionnels : elle doit être comprise sous l'angle très restreint de l'étude et surtout de la conservation des monuments historiques, spectaculaires, c'est-à-dire à la fois capables d'attirer les touristes extérieurs et susceptibles, surtout, de permettre une identification quasi matérielle à des lieux et à des pierres par les habitants eux-mêmes.

4. Myriam Morel-Deledalle, "Du mythe à la recherche, les célébrations du vingt-cinquième centenaire de la fondation de Marseille", dans l'ouvrage collectif *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1999 ; J.-M. Bertrand, *Le Vieux-Port de Marseille*, Marseille, 1999, p. 15, 22 et 29.

une part, elle aussi, non négligeable de leurs crédits, à la conservation du secteur de plage, daté par les archéologues du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., où Protis aurait pu, effectivement, poser le pied... En d'autres termes, l'événement, le récit "historique" de la fondation (même si les versions multiples et sensiblement contradictoires des auteurs anciens confirment qu'il s'agit pour l'essentiel d'un mythe établi très postérieurement) a plus d'importance que tout le reste. On n'a jamais cherché véritablement la "maison de Protis et de Gyptis" même si tous les articles traitant de l'archéologie de cette période y font référence, mais seulement le point du débarquement, un peu comme si l'empreinte d'un pied grec symbolisait, comme celle d'un pied américain sur le sol lunaire, un mouvement d'une tout autre ampleur. Dès 1899, c'est-à-dire quelques années seulement après l'élection (en 1892) pour la première fois à Marseille d'une municipalité socialiste, la portée symbolique de l'événement, l'union d'une population locale avec des éléments étrangers, est au cœur de ces célébrations : le passé est mis clairement au service de l'immense tâche d'intégration qui continue de caractériser la cité phocéenne.

Cette opposition entre souvenir d'un événement monté en épingle et souci beaucoup moins développé de trouver et de conserver les traces matérielles de ses conséquences me paraît caractéristique de la situation de Marseille vis-à-vis de son passé. Même si les historiens locaux déplorent le manque de textes consacrés à la cité grecque, aucune autre ville du Midi ne peut se flatter de disposer d'une quantité équivalente de témoignages écrits de son histoire antique<sup>5</sup>.

De fait, nous connaissons des éléments non négligeables de sa constitution politique, de son "empire", et au moins deux "descriptions" géographiques, celle de César, qui en fit le siège en 49 avant J.-C., et celle de Strabon, géographe grec légèrement postérieur. En général, l'abondance des textes, encore plus grande à Athènes, Rome ou Jérusalem, a conduit depuis longtemps les érudits, comme les visiteurs modernes et les pèlerins, à rechercher la confirmation de ces informations dans les monuments eux-mêmes. Souvent, cela a été réalisé au prix d'erreurs d'attribution considérables<sup>6</sup>, ne simplifiant pas la tâche des archéologues futurs. A Marseille, la situation est sensiblement différente : les textes historiques suffisent à établir l'ancienneté de la ville et donc, d'une certaine façon, son prestige. Les restes monumentaux sont, au mieux, en position seconde. Leur utilité démonstrative s'en trouve réduite d'autant et leur destruction paraît sans conséquence puisqu'elle ne suffit pas à faire disparaître les preuves de cette histoire ancienne. Cette attitude paradoxale, la destruction quasi totale des monuments antiques dans une cité qui se vante régulièrement de son passé grâce à ces témoignages littéraires, n'est pas propre à Marseille. On la retrouve au XVII<sup>e</sup> siècle dans des villes de Sicile comme Syracuse et ses voisines qui viennent d'être soumises à des tremblements de terre : les édiles n'hésitent finalement pas à détruire les monuments grecs qui avaient survécu jusque-là, plutôt que de les réparer comme cela s'était toujours fait, afin de faire place aux goûts nouveaux. Le travail des érudits commencé au siècle précédent paraissait dès lors suffisant pour témoigner du passé prestigieux de leurs cités<sup>7</sup>. Bien sûr, cette tendance ne constitue pas, en soi, une voie unanimement acceptée. A Marseille comme ailleurs, des groupes de pression, destinés à s'opposer à ces destructions, ont été constitués depuis le XVIII<sup>e</sup> et surtout le XIX<sup>e</sup>

5. Ces textes viennent d'être réunis et traduits par Didier Pralon, dans l'ouvrage collectif *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, op. cit., p. 167-178.

6. Par exemple, le nom des temples de Rome connus dans la tradition des *cicerone* est le plus souvent fantaisiste : temple de Vesta au bord du Tibre (alors qu'il est sur le Forum romain), etc.

7. L. Dufour, communication inédite à la 1<sup>re</sup> journée de la Société française d'histoire urbaine, Lyon, novembre 1999.

siècle, animés par des soucis patrimoniaux, soit par le biais des sociétés savantes ou des universitaires, soit au sein même de la municipalité. La création à Marseille d'une commission archéologique municipale est effective dès la fin du XIX<sup>e</sup>, parallèlement à celle de la Société archéologique de Provence. Bien

A Marseille, les textes historiques suffisent à établir l'ancienneté de la ville et donc, d'une certaine façon, son prestige. Les restes monumentaux sont, au mieux, en position seconde. Leur utilité démonstrative s'en trouve réduite d'autant et leur destruction paraît sans conséquence puisqu'elle ne suffit pas à faire disparaître les preuves de cette histoire ancienne.

évidemment, les arrière-pensées politiques ne sont pas toujours absentes lorsque des travaux de grande envergure permettent de découvrir et, en même temps, menacent des vestiges antiques. Les découvertes effectuées derrière la Bourse à partir de 1967 illustrent la totalité des facettes que ces conflits peuvent revêtir, entre une municipalité qui défend le progrès et le développe-

8. Municipalité de Gaston Defferre, référendum organisé par le journal *Le Provençal* du 21 juillet 1967 et discours devant la commission parlementaire du 22 juin 1967.

# Marseillais

<p><b>VOULEZ-VOUS RENONCER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A « l'ensemble » de la Bourse ?</li> <li>◆ A 2.000 places de parking ?</li> <li>◆ A la Maison de la Culture ?</li> <li>◆ A la création de 2.000 emplois ?</li> <li>◆ A la restructuration du centre de la ville ?</li> <li>◆ A un chantier dont l'arrêt entraînerait pour la ville un dommage de 4 milliards et demi d'AF, perte qui devrait être compensée par des impôts d'un montant égal ?</li> <li>◆ A un projet qui injectera dans l'économie marseillaise un apport financier de l'ordre de 15 milliards, au moment où cette économie connaît de graves difficultés ?</li> </ul> <p>Pour que soient présentés dans un lieu encaissé et d'accès discutable, les importants vestiges des remparts grecs, qui perdraient ainsi une grande partie de leur attrait ?</p>	<p><b>VOULEZ-VOUS AU CONTRAIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Que se poursuive la réalisation du projet de la Bourse ?</li> <li>◆ Que soit construit le parking automobile de 2.000 places ?</li> <li>◆ Que soit bâtie la Maison de la Culture,</li> <li>◆ Que soient créés 2.000 emplois ?</li> <li>◆ Que soit aménagé l'îlot Sainte-Barbe au débouché de l'autoroute Nord ?</li> <li>◆ Que soient regroupés, pour votre commodité, d'importants services administratifs tous en permettant la mise en valeur des vestiges placés dans la pleine lumière méditerranéenne d'un beau jardin, où ils constitueront un des fleurons de la cité et où ils seront d'un accès libre et gratuit ?</li> </ul>
OUI — NON	OUI — NON

Référendum organisé par *Le Provençal*, texte publié pour la première fois le 21 juillet 1967.

9. Le point de vue de Jean Goudareau, adjoint au maire, délégué aux beaux-arts, a été exposé, accompagné d'un certain nombre de documents, dans une brochure éditée sous son nom par le Groupe démocrate après la séance du conseil municipal du 6 novembre 1967 sous le titre *A propos des vestiges grecs découverts à Marseille*.

10. P. Pinon, "Le projet de Norman Foster pour la médiathèque de Nîmes face à la Maison carrée", dans *Archéologie et projet urbain*, catalogue de l'exposition, Paris-Rome, 1985, p. 144.  
11. P. Gros, "Le rêve de Charles Durand à Nîmes", dans *Archéologie et projet urbain*, *op. cit.*, p. 104-105.

ment<sup>8</sup>, en prônant le démontage et le remontage au-dessus du bâtiment projeté, et une partie de sa majorité municipale autour de l'adjoint Jean Goudareau qui entend, au nom de la valeur attribuée à ce patrimoine, au nom également de la défense du petit commerce, préserver les vestiges archéologiques *in situ*<sup>9</sup>. Dans ces conflits, c'est en définitive l'Etat qui intervient (y compris financièrement) pour faire adopter une solution autorisant le sauvetage de l'essentiel du projet et de l'ensemble des murs antiques. Cette intervention de l'Etat contre le désintérêt, au moins relatif, manifesté par les autorités locales n'est pour ce genre de question ni propre à Marseille ni véritablement récente : Nîmes, qui sur le plan du patrimoine archéologique monumental paraît en opposition totale avec Marseille, ne doit qu'à l'intervention personnelle de François I<sup>er</sup> de conserver encore aujourd'hui la Maison carrée... Ce sauvetage et son ancienneté ont eu des conséquences encore récentes sur la politique locale, en raison de l'attachement de ses habitants à ce site et de leurs réactions prévisibles à toute intervention. C'est ainsi qu'il a fallu un démontage quasiment clandestin de la façade du théâtre moderne, incendié au début des années cinquante, pour faire place au projet Carré d'Art : on n'avait pas osé y toucher car elle constituait un pendant que l'on jugeait désormais inséparable et donc indispensable à la conservation du temple romain<sup>10</sup>. De fait, c'est tout le quartier environnant qui, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, avait été organisé et remodelé autour de cet édifice, lui conférant, de ce fait, une nouvelle valeur urbanistique<sup>11</sup>.

On touche par là même à une autre notion fondamentale mais ambiguë dans l'importance symbolique accordée (ou non) au patrimoine archéologique monumental, celle de la durée. Je ne veux pas parler de l'ancienneté en termes de chronologie absolue des vestiges où le plus ancien, l'antique, serait plus digne de considération que le plus récent, y compris le médiéval. A ce titre, tout monument "grec" aurait dû l'emporter sur le "romain" et faire l'objet à Marseille d'un traitement particulièrement privilégié. En revanche, aujourd'hui où l'on intègre volontiers dans le patrimoine archéologique les anciens bâtiments industriels, l'ancienneté n'est plus un critère essentiel et Marseille peut retrouver d'un coup toutes ses chances de se constituer un patrimoine monumental autour des docks ou de l'ancienne manufacture des tabacs (Friches de la Belle-de-Mai). Aux yeux du public, cette récupération du patrimoine industriel apparaît cependant d'un autre ordre, celui de la réhabilitation, non celui de la conservation d'un patrimoine fondateur.

Quand on envisage de ce point de vue l'ancienneté, c'est donc davantage la durée, qui est établie depuis la redécouverte des vestiges comme monuments anciens, qui revêt la plus grande importance : une accoutumance, une longue familiarité sont nécessaires pour faire de ces monuments des repères respectés, sinon de tous, du moins de la majorité. Mais deux questions se posent alors. La première est celle de la destination contemporaine à laquelle on voue ces bâtiments, voire leurs ruines obligatoirement très dégradées. Cette affectation est obligatoirement différente de celle pour laquelle ils ont été conçus, sauf pour les monuments de spectacle comme les arènes ou les théâtres. Dans ces conditions, on comprend l'intérêt accordé dans les plans patrimoniaux, par les autorités locales comme par les services des monuments historiques en général, à ces édifices, particulièrement à une époque où se multiplient en Provence

les festivals de plein air. De ce point de vue, Marseille ne peut qu'être encore davantage marginalisée. La reconversion de temple en église ou en salle de réunion, puis en musée, a sauvé la Maison carrée comme le temple de Diane à Nîmes. Mais aucun monument marseillais comparable n'a pu jouer un tel rôle, alors que les auteurs antiques citent abondamment deux temples vraisemblablement plus importants et, de toute façon, plus célèbres à leur époque.

A Marseille, cela n'a pas été possible pour les ruines elles-mêmes. Contrairement au jardin de la Fontaine mis en place dès le XVIII<sup>e</sup> siècle à Nîmes, la création du jardin des Vestiges, conçu au départ comme un parc public ouvert à tous dans l'enceinte d'un centre commercial, a, au moins provisoirement, échoué : ce n'est plus qu'une annexe du musée avec les contraintes que cela suppose, et seuls les touristes et les scolaires peuvent normalement en profiter. Cette situation pourrait sembler totalement négative. Toutefois, les monuments visibles aujourd'hui à Nîmes, à Orange ou à Arles sont désormais plus le résultat d'une reconstruction que les monuments véritablement "antiques". Et c'est là que l'on découvre le côté ambigu de ces réaménagements anciens inconnus à Marseille. La prise en compte de ce phénomène est trop souvent sous-estimée et mérite donc d'être précisée.

Ce travail de reconstruction très largement arbitraire, car dépendant étroitement des connaissances du restaurateur, est d'autant plus important que, au moins au XIX<sup>e</sup> siècle, on a volontairement choisi de ne montrer que la phase antique et souvent une seule phase antique ("augustéenne" en général) de ces monuments : leur histoire ultérieure est par là même niée au nom du goût pour le classique déjà parfaitement subjectif<sup>12</sup>. En bonne logique scientifique, on devrait aujourd'hui envisager sérieusement de "dérestaurer", tâche devenue pratiquement impossible en raison, précisément, de ce qui vient d'être dit : perte, au moins pour les lieux de spectacle, de leurs fonctions par la suite retrouvées, et souci, pour l'ensemble des monuments, de préserver la totalité de leur histoire, y compris la plus récente.

De ce point de vue, le jardin des Vestiges, malgré la disparition de la plupart des restes médiévaux, en raison des démolitions opérées au début du siècle, autorise une lecture plus articulée (et donc plus complète) de l'histoire de Marseille que la façade du théâtre d'Orange. Ce que le visiteur gagne en compréhension est clairement perdu en termes d'authenticité. En définitive, si l'on doit regretter, d'un côté, l'absence d'autres vestiges monumentaux antiques sur Marseille, de l'autre, on est bien obligé de relativiser la qualité des informations conservées sur les grands monuments régionaux, malgré leur succès incontestable en termes de fréquentation.

En revanche, dans le cas de Marseille, l'absence d'une tradition locale largement partagée par la population et donc soutenue par l'opinion publique pour conserver les restes antiques a des conséquences néfastes sur les professionnels eux-mêmes. Deux exemples permettent de rendre compte de l'acuité du problème. Le premier est celui dit des "caves Saint-Sauveur", un ensemble de pièces souterraines, peut-être des citernes, destinées vraisemblablement à servir de contreforts à l'agora puis au forum dans le secteur de la place de Lenche. Connues depuis fort longtemps, classées monuments historiques, ces constructions ne sont plus conservées aujourd'hui que sur une surface réduite

12. Démontage des créneaux de l'arc d'Orange ; destruction des villages installés dans les arènes d'Arles et de Nîmes ou le théâtre d'Orange. Pour réduire les traces de ces phases médiévales et modernes, il a fallu, pour leur donner leur aspect actuel, reconstruire une bonne partie des façades qui avaient disparu ou avaient été fortement dégradées par ces constructions. Les rangées de gradins ont été, certainement de façon plus lisible aujourd'hui, refaites en béton et même en tubes métalliques, mais pas obligatoirement dans leur emprise et leur conception antiques.

par rapport aux relevés du siècle dernier : les autorités de tutelle n'ont donc pas véritablement assumé leur rôle de conservation. L'autre exemple est encore plus récent et concerne les fouilles de l'Alcazar (novembre 1999). Un bassin monumental, en grand appareil hellénistique, n'a pas été jugé comme une découverte suffisamment digne d'intérêt pour être conservé en l'état, renouvelant, à une échelle certes plus réduite et plus feutrée, le conflit de 1967. De fait, la création d'un "atelier du Patrimoine" chargé, comme son nom l'indique, de préserver l'ensemble du patrimoine, monumental ou non, a permis de nombreuses fouilles de sauvetage : la science y trouve assurément son compte et nos connaissances sur la ville antique et médiévale ont crû ces dernières années dans des proportions jusqu'alors inimaginables. En revanche, le nombre de constructions véritablement sauvées pour être mises à disposition du public, sous une forme ou sous une autre, n'a pas grandi. Quand Marseille devient, malgré ce handicap initial, une destination remarquée, les professionnels du tourisme ne peuvent guère être satisfaits. Les habitants non plus. Quelques pistes existent toutefois au moment où l'Etat et la région viennent de signer, dans le cadre d'un contrat, un important volet portant sur la mise en valeur du patrimoine monumental antique : à côté des travaux envisagés à la basilique Saint-Victor, on ne peut que souhaiter une intervention massive sur le jardin des Vestiges. Mais il existe également quelques sites méconnus, sauf de quelques spécialistes, qui mériteraient d'être pris en compte. Parmi eux, celui du Verduron ou du "Pain de Sucre", dans les quartiers nord, encore propriété privée, constitue un pôle d'intervention possible dans le cadre d'une politique patrimoniale ambitieuse et soucieuse de faire progresser l'intégration des habitants de ces quartiers. Non seulement il rappellerait que Marseille antique n'était pas limitée à la zone proche du port, mais par sa nature même, aux confluences du monde indigène et du monde grec<sup>13</sup>, il symboliserait le caractère déjà fondamentalement hétérogène de la cité "phocéenne" antique.

13. La nature même du site et, donc, l'origine de ses occupants font encore l'objet de discussions : ferme (fortifiée) construite et occupée par des indigènes ou bastion avancé des défenses grecques tenu par les Grecs eux-mêmes ou par des indigènes ralliés ou seulement tolérés par les autorités de la cité ?